

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN
COMMANDITE**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
(non vérifié)**

31 mars 2010

BellAliant

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN
COMMANDITE**
Bilans consolidés
(non vérifié)

<i>(en millions de dollars)</i>	Notes	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		18,0 \$	27,1 \$
Débiteurs		314,2	304,0
Stocks		24,8	14,4
Charges payées d'avance		29,3	14,8
Actifs d'impôts futurs		65,7	57,6
Impôts à recouvrer		26,3	14,4
		478,3	432,3
Dépenses en immobilisations			
Immobilisations corporelles		3 631,1	3 662,8
Actifs incorporels à durée de vie limitée		3 030,0	3 069,8
		6 661,1	6 732,6
Autres actifs			
Créances à long terme		22,7	23,8
Charges reportées		17,5	13,4
Actifs d'impôts futurs		4,2	4,2
Actif au titre des prestations constituées	2	429,9	418,0
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie		125,2	125,2
Écart d'acquisition		2 768,3	2 768,3
		3 367,8	3 352,9
Total de l'actif		10 507,2 \$	10 517,8 \$
Passif et avoir des associés			
Passif à court terme			
Effets à payer aux apparentés	13	3,8 \$	2,6 \$
Créditeurs et charges à payer	3	337,2	416,2
Distributions à verser		55,4	55,3
Dette à court terme	4	150,1	40,0
Tranche à court terme de la dette à long terme	5	17,8	17,2
		564,3	531,3
Passif d'impôts futurs		427,9	421,6
Dette à long terme	5	2 759,4	2 759,9
Passif au titre des prestations constituées	2	381,6	382,9
Crédits reportés et autres passifs à long terme		41,5	34,8
Total du passif		4 174,7	4 130,5
Part des porteurs sans contrôle		1 568,3	1 587,9
Avoir des associés		4 764,2	4 799,4
Total du passif et de l'avoir des associés		10 507,2 \$	10 517,8 \$

Se reporter aux notes complémentaires

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ
EN COMMANDITE**

**États consolidés des résultats
(non vérifié)**

Pour les trimestres terminés les 31 mars

<i>(en millions de dollars, sauf le bénéfice par part)</i>	Notes	2010	2009
Produits d'exploitation		778,6 \$	818,3 \$
Charges			
Charges d'exploitation		447,1	481,8
Amortissement		172,8	176,3
Frais de restructuration et autres frais	3	11,6	9,7
		631,5	667,8
Bénéfice d'exploitation		147,1	150,5
Autres charges		0,9	0,2
Intérêts débiteurs			
Intérêts sur la dette à long terme		37,2	34,4
Autres intérêts débiteurs		2,3	3,1
		39,5	37,5
Bénéfice avant les éléments ci-dessous		106,7	112,8
Économie d'impôts futurs		(3,8)	(7,9)
Bénéfice avant la part des porteurs sans contrôle		110,5	120,7
Part des porteurs sans contrôle		32,7	36,3
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		77,8	84,4
Perte nette liée aux activités abandonnées	7	-	(1,9)
Bénéfice net		77,8 \$	82,5 \$
Résultat par part	8		
De base lié aux activités poursuivies		0,48 \$	0,53 \$
De base lié aux activités abandonnées		-	(0,02)
De base		0,48 \$	0,51 \$

Se reporter aux notes complémentaires

**États consolidés du résultat étendu
(non vérifié)**

Pour les trimestres terminés les 31 mars

<i>(en millions de dollars)</i>	Note	2010	2009
Bénéfice net		77,8 \$	82,5 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	9	0,9	1,4
Résultat étendu		78,7 \$	83,9 \$

Se reporter aux notes complémentaires

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
États consolidés de l'avoir des associés
(non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2010

	Notes	Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total des bénéfices accumulés et du cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des associés
<i>(en millions de dollars)</i>							
Solde au 31 décembre 2009		2 061,5 \$	0,4 \$	2 764,5 \$	(27,0) \$	2 737,5 \$	4 799,4 \$
Bénéfice net		-	-	77,8	-	77,8	77,8
Distributions déclarées sur :							
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1		-	-	(20,5)	-	(20,5)	(20,5)
Parts de société en commandite de catégorie 2	13	-	-	(93,4)	-	(93,4)	(93,4)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	9	-	-	-	0,9	0,9	0,9
Solde au 31 mars 2010		2 061,5 \$	0,4 \$	2 728,4 \$	(26,1) \$	2 702,3 \$	4 764,2 \$

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009

	Notes	Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total des bénéfices accumulés et du cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des associés
<i>(en millions de dollars)</i>							
Solde au 31 décembre 2008		2 061,5 \$	0,4 \$	2 863,7 \$	(42,7) \$	2 821,0 \$	4 882,9 \$
Bénéfice net		-	-	82,5	-	82,5	82,5
Distributions déclarées sur :							
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1		-	-	(20,4)	-	(20,4)	(20,4)
Parts de société en commandite de catégorie 2	13	-	-	(93,5)	-	(93,5)	(93,5)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	9	-	-	-	1,4	1,4	1,4
Solde au 31 mars 2009		2 061,5 \$	0,4 \$	2 832,3 \$	(41,3) \$	2 791,0 \$	4 852,9 \$

Se reporter aux notes complémentaires

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN
COMMANDITE**

**États consolidés des flux de trésorerie
(non vérifié)**

Pour les trimestres terminés les 31 mars

<i>(en millions de dollars)</i>	Notes	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		77,8 \$	84,4 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Amortissement		172,8	176,3
Économie d'impôts futurs		(3,8)	(7,9)
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	2	20,3	20,3
Capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes d'avantages complémentaires de retraite	2	(33,5)	(29,3)
Part des porteurs sans contrôle		32,7	36,3
Variation des actifs et des passifs d'exploitation	10	(120,6)	(69,4)
Autres		(0,1)	(0,2)
		145,6	210,5
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit net de la dette à court terme	4	110,1	85,2
Produit (remboursement) net d'effets à payer à un apparenté		1,2	(5,0)
Remboursement de la dette à long terme		(1,1)	(0,9)
Remboursement d'obligations au titre de contrats de location-acquisition		(4,1)	(2,2)
Distributions versées par des filiales aux porteurs sans contrôle		(52,4)	(52,4)
Distributions versées		(113,7)	(113,9)
		(60,0)	(89,2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dépenses en immobilisations		(94,7)	(107,3)
		(94,7)	(107,3)
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies		(9,1)	14,0
Diminution nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	7	-	(4,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		27,1	14,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		18,0 \$	23,7 \$
Information supplémentaire			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin			
Trésorerie		17,6 \$	9,4 \$
Équivalents de trésorerie		0,4	14,3
		18,0 \$	23,7 \$
Intérêts versés		71,6 \$	63,8 \$
Impôts sur les bénéfices payés, montant net		0,6 \$	0,2 \$

Se reporter aux notes complémentaires

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2010

Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.) a été établie en 2006 en vertu des lois de la province de Québec et détient les activités principales du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds). Toute utilisation des termes « nous » ou « nos/notre » fait référence à Placements Bell Aliant, s.e.c. et à ses filiales.

Nos activités sont principalement concentrées dans les services de télécommunications régionaux dans le Canada atlantique, au Québec et en Ontario. Nous offrons une vaste gamme de services de communications traditionnels et novateurs de transmission de la voix et de données ainsi que des services de consultation en matière de technologies de l'information (TI), de gestion des infrastructures, de solutions matérielles et de solutions technologiques avancées.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

États financiers consolidés

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada en utilisant les mêmes modes de présentation et conventions comptables que pour nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus parallèlement à nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

Modifications futures des conventions comptables

Le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) modifie constamment certaines normes et recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifions nos conventions comptables.

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle

L'ICCA a publié le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises », parallèlement au chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés », et au chapitre 1602, intitulé « Participations ne donnant pas le contrôle ». Le chapitre 1582, qui remplace le chapitre 1581, établit des normes pour l'évaluation d'un regroupement d'entreprises et la comptabilisation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge. Le chapitre 1601, qui remplace le chapitre 1600, reconduit les indications existantes à l'égard de la préparation des états financiers consolidés après une acquisition autre qu'une participation ne donnant pas le contrôle. Le chapitre 1602 établit des normes pour le traitement d'une participation ne donnant pas le contrôle après une acquisition découlant d'un regroupement d'entreprises. Les nouvelles normes s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, et l'adoption anticipée est autorisée. Nous procédons actuellement à l'évaluation de l'incidence des nouvelles normes sur nos états financiers consolidés.

2. AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Actif (passif) au titre des prestations constituées

Le tableau qui suit résume l'état des régimes de retraite à prestations déterminées (RRPD) et des régimes d'avantages complémentaires de retraite ainsi que les modifications au cours de la période.

<i>(en millions de dollars)</i>	RRPD	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Total
Actif (passif) au titre des prestations constituées au 31 décembre 2009	255,7 \$	(220,6) \$	35,1 \$
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	(18,3)	(2,0)	(20,3)
Cotisations	31,6	1,9	33,5
Actif (passif) au titre des prestations constituées au 31 mars 2010	269,0 \$	(220,7) \$	48,3 \$
Actif au titre des prestations constituées	429,9 \$	-	429,9 \$
Passif au titre des prestations constituées	(160,9)	(220,7)	(381,6)
	269,0 \$	(220,7) \$	48,3 \$

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2010

2. AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux

Le tableau suivant présente le coût net des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite.

Pour les trimestres terminés les 31 mars (en millions de dollars)	2010	2009
RRPD		
Coût des services rendus au cours de la période	10,9 \$	11,7 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	41,8	39,9
Rendement prévu des actifs des régimes	(41,0)	(38,6)
Amortissement des montants reportés :		
Coûts des services passés	1,4	1,4
Pertes actuarielles nettes	5,2	4,4
	18,3 \$	18,8 \$
Régimes d'avantages complémentaires de retraite		
Coût des services rendus au cours de la période	0,4 \$	0,4 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	3,0	2,7
Amortissement des montants reportés :		
Coûts des services passés	(2,0)	(2,0)
Pertes actuarielles nettes	0,6	0,4
	2,0 \$	1,5 \$
Total du coût net des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite	20,3 \$	20,3 \$

Cotisations aux régimes d'avantages sociaux

Nos cotisations aux RRPD et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite, ainsi qu'aux régimes de retraite à cotisations déterminées (RRCD) ont été effectuées comme suit :

Pour les trimestres terminés les 31 mars (en millions de dollars)	2010	2009
Cotisations au titre des RRPD	31,6 \$	27,5 \$
Cotisations au titre des régimes d'avantages complémentaires de retraite	1,9	1,8
Capitalisation des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite	33,5 \$	29,3 \$
Cotisations aux RRCD	1,9	1,9
Cotisations totales	35,4 \$	31,2 \$

3. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS

Frais de restructuration et autres frais

Dans le cadre de nos initiatives en matière de productivité organisationnelle, au cours du premier trimestre de 2010, nous avons :

- offert un programme d'encouragement à la retraite anticipée à un nombre limité de nos employés syndiqués de l'Ontario et du Québec;
- continué de rendre plus efficace notre équipe de direction.

Par conséquent, nous avons estimé et comptabilisé des frais de restructuration de 8,8 M\$ au titre des coûts liés aux indemnités de départ qui seront payés à mesure que les employés partiront à la retraite ou quitteront l'organisation.

En outre, au cours du premier trimestre de 2010, nous avons augmenté de 2,2 M\$ le coût estimatif des initiatives de restructuration de 2009 afin de refléter le coût final, puisque les employés qui ont quitté avaient la possibilité de faire des choix qui ont eu une incidence sur leur indemnité de départ.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2009, les frais de restructuration de 8,8 M\$ incluaient des indemnités et avantages liés au départ relatifs à un programme d'encouragement à la retraite anticipée offert à certains employés syndiqués au Canada atlantique.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2010

3. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS (suite)

Le passif au titre des frais de restructuration inclus dans les créditeurs et charges à payer se détaille comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	
Passif au 31 décembre 2009	41,2 \$
Frais de restructuration :	
Indemnités et avantages liés au départ	8,8
Frais de rationalisation liés aux locaux	0,1
Modification de l'estimation des frais de restructuration de 2009	2,2
	11,1
Paiements en espèces	23,0
Passif au 31 mars 2010	29,3 \$

Au 31 mars 2010, le passif au titre des frais de restructuration comprenait un montant de 7,6 M\$ en frais de rationalisation liés aux locaux, dont une tranche de 4,0 M\$ est incluse dans les autres passifs à long terme, puisqu'ils seront réduits après le 31 mars 2011.

Autres frais

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010, nous avons engagé d'autres frais de 0,5 M\$ (0,9 M\$ au 31 mars 2009), lesquels sont essentiellement imputables à la création d'une nouvelle image pour nos activités.

4. DETTE À COURT TERME

Au 31 mars 2010, le montant qui pouvait être prélevé sur nos facilités d'exploitation se chiffrait à 1 121,3 M\$ (1 121,9 M\$ au 31 décembre 2009). Le montant des lettres de crédit émises au 31 mars 2010 s'établissait à 267,5 M\$ (269,6 M\$ au 31 décembre 2009).

Les montants prélevés sur les facilités d'exploitation se détaillent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009
Montants prélevés :		
Programme de papier commercial	110,1 \$	-
Facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite	40,0	40,0
	150,1 \$	40,0 \$

Nous nous assurons de disposer, en tout temps, d'une tranche non prélevée suffisante en vertu de nos facilités d'exploitation renouvelables engagées pour soutenir le papier commercial émis. Les billets à court terme totalisant 110,1 M\$, émis en vertu de notre programme de papier commercial afin de financer les variations des actifs et des passifs d'exploitation au cours du premier trimestre de 2010, portent intérêt à des taux annuels allant de 0,37 % à 0,43 % et arriveront à échéance entre le 7 avril 2010 et le 3 mai 2010.

Les avances sous forme d'acceptations bancaires de 40,0 M\$ en cours en vertu de nos facilités non renouvelables liées à la caisse de retraite portent intérêt à des taux de 0,93 % par année et viennent à échéance le 30 avril 2010.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients, les comptes fournisseurs et les prêts et emprunts à court terme, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

La juste valeur de notre dette à long terme a été estimée en fonction des calculs de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, au moyen des taux d'actualisation appropriés en vigueur aux dates de clôture pour nos titres d'emprunt à long terme qui ne sont pas activement négociés, et des cours du marché pour nos titres d'emprunt à long terme activement négociés.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2010

5. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La juste valeur estimative de notre dette à long terme s'établit comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 mars 2010		Au 31 décembre 2009	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Dette à long terme	2 875,2 \$	2 777,2 \$	2 844,1 \$	2 777,1 \$

6. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE DE PARTS

Régimes d'achat de parts des salariés

Au total, 537 210 parts du Fonds ont été achetées sur le marché libre pour nos régimes d'achat de parts des salariés au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010 (577 203 parts au 31 mars 2009). Une charge de rémunération de 2,3 M\$ liée aux régimes d'achat de parts des salariés a été inscrite pour le trimestre terminé le 31 mars 2010 (2,3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2009).

Régime de parts différées

En février 2010, les fiduciaires du Fonds ont approuvé des modifications au régime de parts différées afin de permettre aux participants au régime de recevoir une part du Fonds ou son équivalent en espèces pour chaque part différée dont les droits sont acquis au moment où les participants sont admissibles aux versements de distributions aux termes de l'attribution. Les bénéficiaires n'ont pas à payer de prix d'exercice sur les parts différées. Le Fonds peut émettre jusqu'à 3 262 688 parts supplémentaires du Fonds (3 276 150 parts au 31 décembre 2009) sur le capital autorisé pour effectuer les attributions requises en vertu du régime de parts différées. Les droits non acquis sur les parts différées des participants au régime sont frappés d'extinction advenant leur départ. Les parts différées qui ne respectent pas certains critères de rendement à la fin de la période d'acquisition des droits sont frappées d'extinction.

Le tableau suivant présente un sommaire de la situation du régime de parts différées ainsi que des variations survenues pendant la période :

	2010	2009
Pour les trimestres terminés les 31 mars		
Parts différées en circulation au début	1 293 699	1 181 958
Attribuées :		
Février 2009 – période de service allant de 2009 à 2011	-	350 492
Distributions réinvesties au cours de la période	30 058	30 909
	30 058	381 401
Frappées d'extinction	(233 204)	(34 608)
Exercées	(13 462)	(245 545)
Parts différées en circulation à la fin	1 077 091	1 283 206
Parts différées dont les droits sont acquis à la fin	741 970	437 769

La juste valeur des 30 058 parts différées attribuées ou créditées au réinvestissement des distributions théoriques au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010 se chiffrait à 0,8 M\$ (381 401 parts différées attribuées ou créditées d'une juste valeur de 10,0 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2009). Pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, nous avons comptabilisé une diminution de la charge de rémunération de 2,6 M\$ (augmentation de 2,9 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2009) relativement aux coûts liés aux parts différées constatés sur la période d'acquisition des droits ainsi qu'à la variation du cours des parts du Fonds entre la date d'attribution et la date de présentation de l'information.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2010

7. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Innovatia Inc. (Innovatia)

Le 1^{er} novembre 2009, Placements Bell Aliant, s.e.c. a conclu un accord d'achat d'actions en vertu duquel les cadres supérieurs actuels d'Innovatia ont fait l'acquisition de la totalité des actions en circulation d'Innovatia.

xwave New England Corp. (xwave NE)

Le 1^{er} juin 2009, Placements Bell Aliant, s.e.c. et Solutions Abilis Inc. (Abilis) ont conclu une entente d'achat d'actions selon laquelle Abilis a acquis la totalité des actions en circulation de xwave NE.

Activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale (DSA)

Le 1^{er} mai 2009, Placements Bell Aliant, s.e.c. et CAE Services professionnels (Canada) inc. (CAE) ont conclu une convention d'achat d'actifs selon laquelle CAE a acquis nos activités de DSA, lesquelles étaient exercées sous la marque xwave.

Présentation des activités abandonnées

Les états des résultats condensés en ce qui a trait aux activités abandonnées se présentent comme suit :

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009				
<i>(en millions de dollars)</i>	Innovatia	xwave NE	DSA	Total
Produits d'exploitation	5,5 \$	4,2	7,2	16,9
Charges	8,8	4,8	6,3	19,9
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	(1,2)	-	0,1	(1,1)
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	(2,1)	(0,6)	0,8	(1,9)

Les états des flux de trésorerie condensés en ce qui a trait aux activités abandonnées se présentent comme suit :

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2009				
<i>(en millions de dollars)</i>	Innovatia	xwave NE	DSA	Total
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation	1,1 \$	(1,4)	(4,4)	(4,7)
Activités d'investissement	(0,2)	-	-	(0,2)
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	0,9	(1,4)	(4,4)	(4,9)

8. RÉSULTAT PAR PART

Pour les trimestres terminés les 31 mars		
<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	2010	2009
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	77,8 \$	84,4 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	-	(1,9)
Bénéfice net	77,8 \$	82,5 \$
Résultat de base :		
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	160 536 409	160 536 409
Bénéfice de base lié aux activités poursuivies	0,48 \$	0,53 \$
Perte de base liée aux activités abandonnées	-	(0,02)
Bénéfice de base par part	0,48 \$	0,51 \$

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2010

9. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les autres éléments du résultat étendu ainsi que leur incidence fiscale connexe sont présentés ci-dessous :

Pour les trimestres terminés les 31 mars <i>(en millions de dollars)</i>	2010			2009		
	Montant	Impôts	Montant net	Montant	Impôts	Montant net
Pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	- \$	- \$	- \$	0,5 \$	0,1 \$	0,4 \$
Reclassement aux intérêts débiteurs	1,2	0,3	0,9	1,3	0,3	1,0
Autres éléments du résultat étendu	1,2 \$	0,3 \$	0,9 \$	1,8 \$	0,4 \$	1,4 \$

Nous avons reclassé aux résultats l'amortissement des pertes sur les swaps de taux d'intérêt fixe-variable à terme qui ont été réglés en 2007. Ces swaps de taux d'intérêt étaient désignés comme couverture des paiements d'intérêts liés aux émissions prévues de titres d'emprunt à long terme, et les swaps de taux d'intérêt ont été réglés au moment où ces émissions prévues ont eu lieu. Par conséquent, les pertes sont amorties à titre d'intérêts débiteurs concurremment avec les paiements des intérêts sur la dette à long terme au cours de l'exercice, conformément à l'application de la comptabilité de couverture.

Au 31 mars 2010, le cumul des autres éléments du résultat étendu, qui s'établissait à 26,1 M\$ (27,0 M\$ au 31 décembre 2009), représentait la tranche non amortie des pertes sur ces swaps de taux d'intérêt fixe-variable à terme qui ont été réglés en 2007.

10. VARIATIONS DES ACTIFS ET DES PASSIFS D'EXPLOITATION

Pour les trimestres terminés les 31 mars <i>(en millions de dollars)</i>	2010	2009
Débiteurs	(14,6) \$	4,8 \$
Stocks	(10,4)	(0,6)
Charges payées d'avance	(14,5)	(21,2)
Impôts à recouvrer	(11,9)	(4,7)
Créances à long terme	1,1	0,3
Charges reportées	(4,4)	-
Créditeurs et charges à payer	(73,4)	(56,8)
Crédits reportés et autres passifs à long terme	7,5	8,8
	(120,6) \$	(69,4) \$

11. ENGAGEMENTS

Contrats de location-exploitation et contrats d'approvisionnement

Les paiements minimaux futurs estimatifs en vertu des contrats de location-exploitation et des contrats d'approvisionnement s'établissent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	Reste de					Par la	
	2010	2011	2012	2013	2014	suite	Total
Contrats de location-exploitation	29,3 \$	35,9 \$	33,7 \$	33,6 \$	43,3 \$	316,8 \$	492,6 \$
Contrats d'approvisionnement	262,4	330,7	311,2	289,9	275,9	1 609,0	3 079,1
	291,7 \$	366,6 \$	344,9 \$	323,5 \$	319,2 \$	1 925,8 \$	3 571,7 \$

Les contrats d'approvisionnement se rapportent principalement aux différentes ententes liées aux systèmes informatiques et aux technologies de l'information ainsi qu'aux obligations en vertu de contrats de service.

12. ÉVENTUALITÉS

Recours collectif concernant les frais d'accès au système

Comme il est mentionné à la note 23 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le 9 août 2004, une action a été déposée devant la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan par de nombreux présumés clients ou anciens clients des défendeurs, contre plusieurs fournisseurs canadiens de services cellulaires et sans fil, y compris une de nos sociétés prédécesseurs, Télécommunications Aliant inc. Dans la réclamation, les demandeurs alléguaient, entre autres choses, une rupture de contrat, des allégations mensongères, de la négligence, de la collusion et une violation des obligations stipulées en vertu de la *Loi sur la concurrence* (Canada) relativement à certains frais d'accès au système que les défendeurs facturent à leur clientèle, et demandaient des dommages-intérêts non précisés. Le 17 septembre 2007, le tribunal a autorisé l'attestation de recours collectif. Nous avons demandé, comme l'ont fait les autres parties, l'autorisation d'appeler de l'ordonnance d'attestation. Le tribunal a par ailleurs refusé notre requête demandant le rejet de la poursuite intentée contre nous, les litiges entre nous et nos clients n'étant pas, à notre avis, du ressort de la Cour de la Saskatchewan. Nous avons également demandé l'autorisation d'en appeler de cette décision.

Les demandes d'appels visant l'ordonnance d'attestation et la question des compétences ont été entendues le 24 février 2010. Le 15 mars 2010, la Cour d'appel a accordé à toutes les parties l'autorisation d'en appeler de l'ordonnance d'attestation. Nous avons également obtenu l'autorisation d'appeler de la décision portant sur la question des compétences. Par ailleurs, les demandeurs ont obtenu l'autorisation d'en appeler d'une décision antérieure qui rejetait leur demande visant la conversion du recours autorisé en un recours collectif national selon lequel les résidents sont automatiquement parties, à moins qu'ils décident d'en être exclus. Tous les appels devraient en principe être entendus à compter du 4 octobre 2010.

Nous sommes en mesure de présenter une défense à l'égard de ces réclamations, mais le dénouement de ces affaires ne peut être déterminé pour le moment.

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Fonds est entièrement tributaire des distributions que nous versons à son intention pour effectuer ses propres distributions. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, nous avons déclaré à son intention des distributions qui totalisent 93,4 M\$ (93,5 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2009). Au 31 mars 2010, un montant de 31,2 M\$ a été pris en compte dans les distributions à payer (31,1 M\$ au 31 décembre 2009).

Le Fonds nous prête ses liquidités excédentaires, au moyen d'une série de billets, et exige des remboursements en fonction de ses besoins aux fins d'exploitation. Le billet d'un montant de 2,6 M\$ qui était à payer au Fonds au 31 décembre 2009 a été remboursé le 15 janvier 2010. Les billets émis par la suite portaient intérêt à un taux de 0,50 % par année, et se sont traduits par des intérêts débiteurs d'un montant négligeable au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010 (montant négligeable au cours du trimestre terminé le 31 mars 2009). Au 31 mars 2010, un billet de 3,7 M\$ était à payer au Fonds, lequel porte intérêt au taux de 0,50 % par année et vient à échéance le 15 avril 2010.